

SACD

LE MAGAZINE

Été • 2014

SPECIAL AVIGNON



ÉDITO p.03
par Sophie Deschamps

TRIBUNE de Pascal Rogard p.04
Netflix : un enjeu français et européen

DOSSIER

Avignon 2014

Services et rencontres
au programme de la SADC p.06
Le théâtre jeunesse s'offre une *Belle saison* p.08
Sujets à Vif : demandez le programme ! p.09

SERVICES p.10
L'organisation du réseau de
perception de la SADC en régions

CINÉMA p.12
Interview de Thomas Cailley

ÉLECTIONS p.14
Administrateurs 2014-2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Les actions politiques de la SADC en 2013 p.16
La SADC en 2013 : les chiffres clés p.18

Fête des Prix SADC 2014 p.17

AGENDA p.20
Festivals et spectacles Été-Automne 2014

ACTION CULTURELLE p.22
Les fonds SADC

Retrouvez
toutes les
informations sur

www.sacd.fr



Rejoignez-nous sur

Facebook

www.facebook.com/SACD.fr

Suivez-nous sur

Twitter

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

Demain...



PAR **SOPHIE DESCHAMPS**,
PRÉSIDENTE DE LA SACD

Tout d'abord, je tiens à rendre hommage à Jacques Fansten. Président du conseil d'administration ces deux dernières années, il a su mener les combats et les négociations, tout en étant toujours attentif aux auteurs. Merci Jacques.

C'est un grand honneur d'être à mon tour à ce poste et je mettrai toute mon énergie à cette tâche.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le climat est tendu.

- Les intermittents sont mis à mal et les festivals en pâtissent. Une fois de plus, ceux qui contribuent à l'économie des régions, des villes, et surtout enrichissent intellectuellement le public n'arrivent pas à se faire entendre et font face au mépris de ceux qui méconnaissent leurs métiers, leurs savoir-faire.

- L'État renfloue les déficits sur le dos de la culture, et veut encore ponctionner le budget du CNC, généré par les œuvres elles-mêmes. Ce sont des centaines de millions d'euros que Bercy retire à la création et à la numérisation des œuvres ce qui met aujourd'hui en danger la création.

- La juste rémunération des œuvres et la légitimité des auteurs à percevoir une rémunération pour leur travail sont encore et toujours remises en cause en France et en Europe. Ces instances européennes ne savent rien de la vie des auteurs, n'ont pas l'ombre d'une idée de ce que sont nos métiers, de la responsabilité que nous avons prise en étant cogérants de la SACD, pourtant ils tentent de faire passer des directives, qui dicteraient notre conduite. C'est pire encore que ce que disait Coluche : tu mets un énarque dans le désert, au bout de quatre t'achètes du sable.

L'année dernière, grâce notamment à la mobilisation

de la SACD, nous avons pu préserver l'exception culturelle, mais nous devons encore nous mobiliser pour éviter que des intérêts particuliers, ou l'incompétence de certains, ne nous mettent en péril.

La SACD depuis dix ans s'est totalement réformée. L'outil informatique est performant, l'audiovisuel est en capacité de réagir vite aux nouveaux modes de diffusion tant dans les négociations à l'extérieur, que dans le suivi des barèmes. Cela demande des statistiques constantes, des études complexes, un suivi permanent, une méthode de travail en lien avec les organisations professionnelles.

Aujourd'hui, c'est au tour du spectacle vivant d'être au centre de nos préoccupations.

La création de notre réseau régional, la simplification de la perception, l'automatisation de certaines tâches vont nous permettre de mieux percevoir et de rémunérer plus vite.

Pour ceux qui s'inquiètent de ce changement, le but est d'améliorer les services, de moderniser, d'être aussi performants qu'en audiovisuel, de mieux satisfaire les auteurs.

Cette réforme a été pesée, étudiée, réfléchie, négociée et, si elle est en cours c'est parce qu'elle assure un meilleur avenir, une avancée majeure.

Enfin, les chiffres du rapport annuel transmis à l'assemblée générale sont excellents et c'est une bonne nouvelle.

Pour finir, un merci chaleureux à Pascal Rogard, Janine Lorente, aux services et aux directions. Un grand merci aussi aux administrateurs sortants pour leur investissement constant et bienvenue aux nouveaux élus. Mes amitiés à tous. ■

Netflix : un enjeu français et européen

PAR **PASCAL ROGARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL



© Agence Enquerrand

« Netflix débarque », « Netflix va exploser le cinéma français », « Netflix conquiert l'Europe »... Les titres des journaux à la tonalité volontiers militaire se sont multipliés ces derniers mois pour décrire l'arrivée prochaine en France du géant américain de l'offre de vidéo à la demande de films et d'œuvres audiovisuelles par abonnement. Ils ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les paroles d'un ancien ministre de la Culture et de la Communication qui, face à l'émergence de la télévision connectée et des boîtiers Apple TV et Google TV, avait cru bon de faire référence à un tsunami. Avec le recul, il faut bien constater que le raz-de-marée est resté loin des côtes françaises.

Doit-on craindre cette fois-ci une déferlante qui affaiblira durablement les chaînes de télévision et tous ceux qui financent la création française ? Il est certain que Netflix arrive avec de sérieux arguments et une force commerciale inédite. Quelques chiffres suffisent à s'en convaincre : au 1^{er} trimestre 2014, l'entreprise américaine a réalisé un chiffre d'affaires de 1,27 milliard de dollars avec un bénéfice de 23 millions générés grâce à ses 48 millions d'abonnés dans le monde. Pour enrichir son offre européenne qui concerne pour l'instant 7 pays (Grande-Bretagne, Irlande, Norvège, Finlande, Suède, Danemark et Pays-Bas) et bientôt 8 avec la France, Netflix a procédé à une levée de fonds de 400 millions de dollars ! C'est dire si la concurrence qui sera proposée aux chaînes de télévisions françaises, et en particulier à Canal+, et aux sites de vidéo à la demande s'annonce sérieuse.

Il faut pourtant raison garder et ne pas céder à une panique déraisonnée. Non seulement, toutes choses égales par ailleurs, la chaîne HBO aux États-Unis (l'équivalent de Canal+) n'a pas vu son nombre d'abonnés ni sa croissance s'effriter lourdement avec la concurrence de Netflix. Sur le territoire européen, BSkyB, le bouquet de chaînes payantes anglaises, ne s'est pas effondré malgré la montée en puissance de Netflix qui a déjà attiré 2 millions de nouveaux abonnés. Mais, c'est également l'offre de Netflix qu'il faut scruter attentivement pour relativiser la menace : certes, le lance-

ment de la série *House Of Cards* a mis en lumière une politique d'investissement dans la création originale. Il n'en reste pas moins que le catalogue de Netflix est très majoritairement constitué de films et de séries, déjà largement diffusés en salles, en vidéo et vidéo à la demande, ainsi que sur les chaînes gratuites et payantes de télévision. La création « fraîche » n'y a qu'une place résiduelle.

Derrière ces constats, il y a toutefois des enjeux qui engagent l'avenir du financement de la création, de la diffusion des œuvres et de la rémunération des auteurs.

L'établissement de Netflix aux Pays-Bas emporte, à cet égard, des conséquences importantes. Certes, il n'a pas cédé, comme son collègue Apple, aux sirènes du Luxembourg et à son taux de TVA proche de 5%, là où en France, les services de vidéo à la demande subissent une TVA de 20%. Ce différentiel fiscal va toutefois s'interrompre à partir de 2015. À cette date, les offres de vidéo à la demande devront appliquer la TVA du pays dans lequel le consommateur se trouve, quel que soit le lieu où l'entreprise est établie, au Luxembourg, aux Pays-Bas ou ailleurs.

Autre évolution qui devrait rattraper Netflix : le Parlement français a adopté dans la loi de finances pour 2014 une disposition qui soumettra à la taxe sur la vidéo à la demande toute entreprise qui propose de tels services en France. Il reste cependant une incertitude dans la mesure où la Commission européenne doit valider ce nouveau système. Espérons que le bon sens l'emportera !

Mais, les Pays-Bas offriront à Netflix tout de même quelques charmes fiscaux avec la possibilité de recourir au « sandwich hollandais ». Il s'agit ni plus ni moins d'un système d'optimisation fiscale – pour ne pas dire d'évasion – caractérisé par un montage financier complexe avec les Antilles néerlandaises.

S'implanter aux Pays-Bas est aussi un choix motivé par la volonté de s'exonérer de toute obligation à l'égard

de la création. Netflix échappera de cette façon à deux types d'obligations auxquels les services de vidéo à la demande sont assujettis en France depuis un décret de novembre 2010 :

Des obligations d'investissement dans la création audiovisuelle et cinématographique : 21% et 17% du chiffre d'affaires doivent être consacrés à des dépenses d'acquisition d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes et d'expression originale française.

Des obligations de promotion des œuvres : le catalogue mis à disposition doit proposer 60% d'œuvres européennes et 40% d'œuvres d'expression originale française. Par ailleurs, le décret prévoit qu'une proportion substantielle des œuvres exposées en page d'accueil soit réservée aux œuvres européennes et d'expression originale française.

La réponse à ce nouveau défi posé à notre modèle audiovisuel et aux politiques de soutien à la création est à la fois française et européenne.

Une réponse française d'abord car il appartient aux professionnels, et notamment à ceux qui détiennent les droits sur les catalogues et les films, de faire preuve d'un grand sens des responsabilités dans les discussions qu'ils ont et auront avec les opérateurs de V&D établis à l'étranger. Une réponse française aussi car il va de soi que si des films français sont exploités licitement par Netflix, les auteurs devront percevoir une rémunération au titre de l'exploitation de leurs œuvres. Comme elle le fait toujours, la SACD veillera à ce qu'un accord de gestion collective puisse intervenir pour assurer une juste remontée de recettes pour les créateurs. Une réponse française enfin puisqu'il faut faire le constat qu'une part de la réglementation audiovisuelle est aujourd'hui archaïque : les règles de diffusion – ou plutôt d'interdiction – des films à la télévision et sur les nouveaux supports ne tiennent compte ni de l'évolution des usages du public ni de la nécessité de développer l'offre légale. À cet égard, espérons que les discussions engagées pour réformer la chronologie des médias et l'exploitation des films sur les différents supports n'accoucheront pas d'une souris.

Une réponse européenne surtout. Car en ces temps où malheureusement la voix de la France s'est encore affaiblie depuis les élections du mois de mai en Europe, c'est bien à Bruxelles que se joue l'avenir de toutes nos politiques de soutien à la création.

Il faut évidemment refuser de s'aligner sur ceux qui souhaitent un nivellement par le bas et une libéralisation de la réglementation. La France, qui s'est battue l'an dernier pour assurer la sauvegarde de l'exception culturelle, ne saurait accepter le démantèlement de sa politique de soutien à la création.

Il faut au contraire défendre une équité de régulation entre tous les diffuseurs d'œuvres. Rien ne justifie que les médias traditionnels soient soumis à la concurrence d'entreprises installées hors de France pour mieux échapper à l'exigence des règles fiscales et des obligations à l'égard de la création.

La solution serait simple : réformer les règles européennes afin de soumettre les nouveaux opérateurs du Net à des obligations de financement et d'exposition des œuvres françaises et européennes en France, dès lors qu'ils proposent une offre de programmes au public français.

Trop simple pour Bruxelles ? Nous ne le croyons pas, nous ne le voulons pas. ■

« La SACD veillera à ce qu'un accord de gestion collective puisse intervenir pour **assurer une juste remontée de recettes pour les créateurs.** »

AVIGNON 2014

Services et rencontres au programme de la SACD

Traditionnellement présente en Avignon avec les *Sujets à Vif* co-produits avec le Festival (cf p.9) et les rencontres et débats proposés au Conservatoire, la SACD renforce cette année sa mission de service aux auteurs en ouvrant deux permanences d'accueil et d'information à leur intention.

Les rendez-vous SACD du Conservatoire du Grand Avignon

Cette année encore la SACD et le Conservatoire font pavillon commun pour proposer, du 9 au 24 juillet, rencontres, échanges, débats et moments de convivialité entre auteurs, créateurs et professionnels du spectacle vivant. Au Conservatoire, en plein cœur d'Avignon.

DES RENCONTRES PRIVILÉGIÉES AVEC DES CRÉATEURS

JEUDI 10 JUILLET

• Rencontre avec Patrick Timsit Humoriste, scénariste et réalisateur, Patrick Timsit, auteur aux multiples casquettes, vient dialoguer avec le public. Une rencontre animée par Sophie Deschamps, présidente de la SACD.

VENDREDI 11 JUILLET

• Rencontre avec Alejandro Jodorowsky À l'occasion de la représentation de son texte *L'École des Ventriloques* monté par Jean-Michel d'Hoop et la Compagnie Point Zéro à la Manufacture, Alejandro Jodorowsky, dit « Jodo », invité par la SACD Belgique, parlera de son œuvre théâtrale et plus particulièrement de ce texte.

En présence de Jean-Michel D'Hoop et Isabelle Wéry.

SAMEDI 19 JUILLET

• L'infusion et l'éducation par l'art : rencontre avec Robin Renucci, directeur du Centre Dramatique National Les Tréteaux de France. Avec : Marie-Christine Bordeaux, enseignante-chercheuse au Gressec, Université Stendhal de Grenoble. Une rencontre animée par Louise Doutreligne, autrice, vice-présidente de la SACD.

• Au cinéma et au théâtre, regards croisés sur l'adolescence Julie Bertuccelli (*La Cour de Babel*) et Didier Ruiz (*2014 comme possible*) posent leurs regards d'artistes sur l'adolescence d'aujourd'hui et bousculent nos idées reçues en revisitant cet âge des possibles. Animée par Sophie Deschamps, présidente de la SACD et proposée par le Festival d'Avignon, la SACD, le Cinéma Utopia et le CRR du Grand Avignon.

DES RENDEZ-VOUS QUOTIDIENS

(sauf les dimanches et le 14 juillet)

• **Les 5 à 7** de 17h à 19h

Des apéros conviviaux entre auteurs, artistes et professionnels.

• **Face caméra** (avec France Télévisions) : les compagnies du Off viennent « pitcher » leur spectacle devant une caméra installée dans la cour du Conservatoire. Les vidéos sont retransmises sur les sites : www.culturebox.fr et www.sacd.fr. Contact : 07 87 44 56 60

• **Les coups de cœur des étudiants**

Du 10 au 18 juillet, retrouvez les coups de cœur du OFF des étudiants du Conservatoire sur les chaînes Dailymotion et YouTube de la SACD.

www.youtube.com/sacd

www.dailymotion.com/SACD

La SACD et *La Belle Saison*

JEUDI 17 JUILLET - 10H30

au Conservatoire du Grand Avignon

• *Les écritures pour la jeunesse : quels regards partager sur la société ?*

Modération : Marie Bernanoce (chercheuse à l'Université Grenoble 3, membre du bureau de l'ANRAT) et Katell Tison-Deimat (OCCE-Thea et Vice présidente de l'ANRAT). Un débat proposé par l'ANRAT, CANOPE et la SACD.

VENDREDI 18 JUILLET - 14H30

au Cloître Saint-Louis

Rencontre professionnelle internationale sur le thème *Coopération internationale et jeune public : comment faire ?* Proposée par la SACD, l'ASSITEJ France (Association Internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse) et LABO/07.

• **Nouveau !**

La SACD et le Conservatoire mettent la salle Gabily à la disposition des auteurs pour des lectures.

Programme sur : www.sacd.fr.

UN DÉBAT

VENDREDI 18 JUILLET

• Financement du spectacle vivant : comment sortir de l'impasse ?

Débat introduit par Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon et animé par Pascal Rogard, directeur général de la SACD.

Avec : Emmanuel Constant, vice-président Culture du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Louise Doutreligne, autrice, vice-présidente Théâtre de la SACD, Michel Orier, directeur général de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, Marcel Rogemont, député de l'Ille-et-Vilaine, Pauline Sales, co-directrice du Centre Dramatique Régional de Vire Le Préau, présidente déléguée du SYNDEAC.

DES RENCONTRES PARTENAIRES

Jeudi 12 juillet

• Journée SNMS

Dimanche 13 et samedi 19 juillet

• Journées EAT

Mardi 15 juillet

• Rencontre EAT/SNMS

• Projection-lecture avec Les Amis de Philippe Avron

Mercredi 16 et jeudi 17 juillet :

• Journées ANPAD

Mercredi 16 juillet :

• Un atelier H/F

• Agence des cultures de l'Outre-mer

Mardi 22 juillet

• Chorégraphes et associés

NOUVEAU : deux permanences pour les auteurs et les professionnels du spectacle vivant

• **Au Conservatoire du Grand Avignon**, du 9 au 24 (sauf les 13-14) de 10h à 13h et de 15h à 18h, dans le hall d'entrée - Tél. 06 33 43 22 39

• **À la Maison professionnelle du spectacle vivant**, au Cloître Saint-Louis, du 8 au 18 de 10h à 13h et de 15h à 18h - Tél. 07 82 28 00 48

Les équipes de la SACD accueillent les auteurs et professionnels du spectacle vivant, les conseillent et répondent à toutes leurs questions sur la perception et la répartition des droits d'auteur, les autorisations, la dématérialisation, etc.

Un service sur mesure.

Événements soutenus par la SACD

AVEC FRANCE CULTURE

au Musée Calvet

15 juillet : Voix d'auteur (en direct)

Lectures de *Y penser sans cesse* et de *Autoportrait en vert* de Marie N'Diaye par Cécile Gérard et Judith Henry. Avec Jo Lavaudant, metteur en scène.

Réalisation : Juliette Heymann

Cette lecture est suivie d'un entretien de Marie N'Diaye avec Olivier Barrot, premier rendez-vous de *Mots en scène*, proposé par l'action culturelle de la SACD.

19 et 20 juillet - 19h : Programme jeunesse

: *Vive la comtesse !* de Christophe Fiat. Texte inédit et extraits des œuvres de la Comtesse de Ségur. Avec les élèves de l'École du Théâtre National de Bretagne.

Réalisation : Laure Egoroff

21, 22 et 23 juillet - 12h : Jean-Philippe Toussaint lit Jean-Philippe Toussaint. Lectures d'extraits de *Faire l'amour*, *Fuir*, *La vérité sur Marie*, *Nue* du Cycle de Marie.

AVEC RFI

au jardin de la rue de Mons

Du 15 au 20 juillet

Ca va ça va le monde !

Lectures d'œuvres francophones d'Afrique et du monde arabe.

AVEC L'ADAMI

Objectif Diffusion

La SACD et l'Adami proposent aux structures aidées pour leur création 2014 une captation vidéo intégrale de leur spectacle, dans le but de leur offrir des outils de qualité pour sa diffusion ultérieure, via des bandes annonces, extraits ou intégralité en HD.

BINÔME

Cour de l'Hôtel de la Préfecture de Vaucluse

16, 18 et 20 juillet - 18h

Autour du thème *Le poète et le savant*, des auteurs et des scientifiques se rencontrent et donnent naissance à des textes joués sur scène.

En partenariat avec : la Compagnie Les sens des mots et le CNT.

LA SACD BELGIQUE

au Théâtre des Doms

13 juillet - 22h

Une séance de Pecha Kucha, présentée par Alok Nandi.

Le OFF

La SACD soutient le Festival OFF (1 083 compagnies jouent 1 307 spectacles cette année) ainsi que les Éditions du OFF. Une rencontre autour de ces dernières est proposée sous le chapiteau du Village du OFF le 16 juillet à 12h.

Le théâtre jeunesse s'offre une *Belle saison*

La Belle saison avec l'enfance et la jeunesse, lancée par Aurélie Filippetti, veut faire découvrir la richesse du spectacle vivant destiné au jeune public. Louise Doutreligne, vice-présidente de la SACD et Sandrine Grataloup, responsable de la promotion internationale parlent de cet événement.

« *La Belle saison* est une bonne idée même s'il est dommage de lancer une telle opération sans lui attribuer des fonds propres ». C'est Louise Doutreligne qui parle et ses mots renvoient à l'un des problèmes majeurs de la création de spectacle vivant destiné au jeune public : le manque chronique de financement, malgré le dynamisme du secteur. *La Belle saison*, série de manifestations initiées par le ministère de la Culture et de la Communication, de juillet 2014 à fin 2015, s'inspire du Manifeste de quarante propositions établi par Scènes d'enfance et d'ailleurs et d'autres associations.

Ces professionnels insistent sur les richesses de la création pour l'enfance et la jeunesse – c'est l'objet de la première des sept commissions mises en place dans le cadre de *La Belle saison*. Exemple de cette richesse ? Le grand nombre d'éditeurs consacrant des collections dédiées au théâtre pour la jeunesse. « Il faut insister sur la qualité des écritures et des productions, fait remarquer Sandrine Grataloup. Quand on assiste au festival international jeunesse Momix, en Alsace, elle saute aux yeux. Or le théâtre jeunesse souffre encore d'une image au rabais. » Qu'on se le dise : un, ce théâtre n'est pas gnanngnan ; deux, il existe un réseau jeune public,

doté de festivals ; trois, de plus en plus de grandes scènes programment ce théâtre. Alors ? Alors, il faudrait créer des liens pour que le théâtre jeune public ne fonctionne pas en parallèle de celui destiné aux adultes. De grandes scènes créent pour les enfants et la jeunesse ? Fort bien. Mais les créations sont souvent réalisées par des professionnels pour adultes, qui n'ont pas l'idée d'inviter leurs confrères œuvrant pour le jeune public. « Ceux-ci, d'ailleurs, ont encore moins de chance de créer un jour pour les adultes, tant le secteur est cloisonné », poursuit Sandrine Grataloup.

Quid des âges du public ?

La question fait l'objet de la deuxième commission instaurée par *La Belle saison*. Les frontières d'âge ne sont pas faciles à définir. Sans compter que les productions de qualité peuvent aussi attirer un public adulte. Petite enfance, enfance, adolescence ne sont pas logées à la même enseigne. Les théâtres s'intéressent davantage à la tranche 5-12 ans. Les spectacles pour la petite enfance sont, eux, distribués dans les crèches et les médiathèques. Quant aux adolescents, considérés comme de jeunes adultes, trop peu de propo-

sitions artistiques s'adressent spécifiquement à eux.

« C'est très étrange le théâtre, remarque Louise Doutreligne. Il suffit de s'y être ennuyé une fois pour ne plus avoir envie d'y retourner. On fait davantage crédit au cinéma. » Or, trop souvent encore, on en reste aux classiques plus ou moins bien revisités des séances scolaires. « Nous autres, auteurs contemporains, avons lutté contre cela, poursuit-elle. Mieux vaut d'abord faire découvrir aux jeunes gens Bernard-Marie Koltès, et poursuivre avec Eschyle, plutôt que l'inverse. Pour ne pas les rebuter. »

La troisième commission pointe le fait que « la collaboration entre établissements scolaires et culturels a en outre pâti du désengagement progressif de l'Éducation nationale au cours de ces dix dernières années ». Pour Louise Doutreligne, il faut militer pour l'éducation non seulement à l'art mais par l'art. « Le théâtre apprend à un enfant ou un ado à positionner sa singularité par rapport aux autres. Se détacher du groupe, le regarder, lui adresser la parole en mettant son corps en avant, c'est un apprentissage primordial ». Et il faudrait que davantage de jeunes Français en bénéficient.

Pascal Marion

Sujets à Vif

Demandez le programme !

La SACD et la nouvelle direction du Festival d'Avignon poursuivent leur collaboration sur ces rendez-vous créatifs que sont les *Sujets à Vif*. Un encouragement renouvelé aux rencontres humaines et aux associations d'idées les plus libres. La preuve par huit dans le Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph.

7>13 juillet (relâche le 10)

PROGRAMME A / 11H

Un jour nous serons humains

Une commande à David Léon, Hélène Soulié et Emmanuel Eggermont

Texte : David Léon ; **Mise en scène** : Hélène Soulié

Chorégraphie : Emmanuel Eggermont

Interprétation : Emmanuel Eggermont et Marik Renner

Production : Collectif EXIT

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon, EXIT - L'Anthracite, La Chartreuse - Centre National des écritures du spectacle, L'échangeur Centre de développement Chorégraphique de Picardie

Religieuse à la fraise

Une commande à Kaori Ito et Olivier Martin-Salvan

Conception et interprétation : Kaori Ito et

Olivier Martin-Salvan

Production : Tsen Production

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon, Le Quartz Scène nationale de Brest, Le Festival Paris Quartier d'Été

PROGRAMME B / 18H

Tapis rouge

Une commande à Nadia Beugré et Seb Martel

Chorégraphie et interprétation : Nadia Beugré

Musique : Seb Martel

Conseiller artistique et dramaturgie : Boris Hennion

Direction technique : Erik Houllier ;

Régisseur : Anthony Merlaud

Production : Latitudes Prod - Lille

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon, DRAC Nord-Pas-De-Calais, Conseil Régional Nord-Pas-De-Calais

R2JE

Une commande à Chinatsu Kosakatani et Clément Dazin

Conception et interprétation : Chinatsu Kosakatani et Clément Dazin

Bande originale : Spike

Production : Les Migrateurs, Préfiguration du Pôle National des Arts du Cirque - Alsace

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon, Pôle Sud Centre de Développement Chorégraphique (Strasbourg)



© KNUT KLASSEN

© LISA ROZE

Nadia Beugré

Marie-Agnès Gillot

18>24 juillet (relâche le 21)

PROGRAMME C / 11H

Il se trouve que les oreilles n'ont pas de paupières (prélude)

Une commande à Benjamin Dupé, Pierre Baux et Garth Knox

Conception, musique et mise en scène : Benjamin Dupé

Interprétation : Pierre Baux ; **Musique** : Garth Knox

Texte : d'après le livre *La Haine de la musique* de Pascal Quignard aux éditions Calmann-Lévy (1996)

Collaboration à la scénographie : Olivier Thomas ;

Collaboration informatique musicale IRCAM :

Manuel Poletti

Production : Comme je l'entends, les productions

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon,

CENTQUATRE-PARIS, DRAC PACA, Région PACA

Buffet à vif

Une commande à Pierre Meunier et Raphaël Cottin

Conception et interprétation : Pierre Meunier

et Raphaël Cottin

Collaboration artistique : Marguerite Bordat

Production : La Belle Meunière, La Poétique des Signes

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon

PROGRAMME D / 18H

Irrévérence(s)

Une commande à Marie-Agnès Gillot et Lola Lafon

Conception et interprétation : Marie-Agnès Gillot

et Lola Lafon

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon

Je vais danser autour de ta tête jusqu'à ce que tu tombes

Une commande à Manuel Vallade et Volmir Cordeiro

Conception et interprétation : Manuel Vallade et Volmir Cordeiro

Collaboration artistique : Audrey Gaisan Doncel et Marie Alberto Jeanjacques

Costumes : Frédéric Cambier

Coproduction : SACD-Festival d'Avignon

L'organisation du réseau de perception de la SACD en régions

La SACD a finalisé la construction de son réseau de perception en régions.

Vingt-cinq personnes ont été recrutées et formées afin d'assurer la perception des droits de tous les auteurs du spectacle vivant adhérents à la SACD dans toutes les régions françaises. Cette nouvelle organisation centralisée en dehors de Lyon, Nice et Nantes où demeurent des délégations régionales, est opérationnelle depuis le 1^{er} juillet dernier. Le maillage régional présenté ci-contre ne concerne que les diffuseurs dans la mesure où tous les auteurs en régions ont un interlocuteur unique à la SACD : le pôle Auteurs.

Attention, pour tous les auteurs, un seul point d'entrée SACD :
le Pôle Auteurs,
tél. : 01 40 23 44 55
Mail : spectacle vivant@sacd.fr

Producteurs / diffuseurs :

Pour les producteurs, diffuseurs, responsables du paiement des droits d'exploitation d'une œuvre d'un auteur membre de la SACD, ces nouveaux percepteurs sont chargés de la gestion des opérations postérieures à la demande d'autorisation : récupération des programmes, déclaration des recettes/dépenses. Cette organisation du réseau pour les diffuseurs tient compte du lieu de représentation du spectacle concerné par la perception. La gestion des autorisations ne dépend pas de ce service mais de la direction du spectacle vivant comme précédemment. Dans ce domaine, rien ne change.

Ils en parlent...

« Une évolution très perceptible est à prendre en compte depuis notre rattachement à la perception Île-de-France, tant au niveau des délais de traitements (réception des bordereaux de recettes, émissions des factures) que de la disponibilité dont font preuve les interlocutrices

SACD sur des dossiers un peu plus pointus. Transparence, rapidité et cordialité semblent résumer au mieux les relations entre nos deux institutions. »

Jérôme SÉRON,
régisseur des recettes, Centre National de la Danse, Pantin

« Pour un diffuseur, il est vital d'avoir une visibilité budgétaire sur les droits d'auteur. Avant, les droits d'auteur étaient un peu la surprise de la fin. Bonne ou mauvaise. Les Nuits de Fourvière ce sont 160 représentations par an. L'enveloppe consacrée aux droits d'auteur s'élève à 250 000 euros. Une erreur de 10 %, ce sont 25 000 euros ! Nous travaillons très en amont avec la SACD pour s'éviter des surprises. Nous examinons un à un tous les spectacles dès le mois de septembre

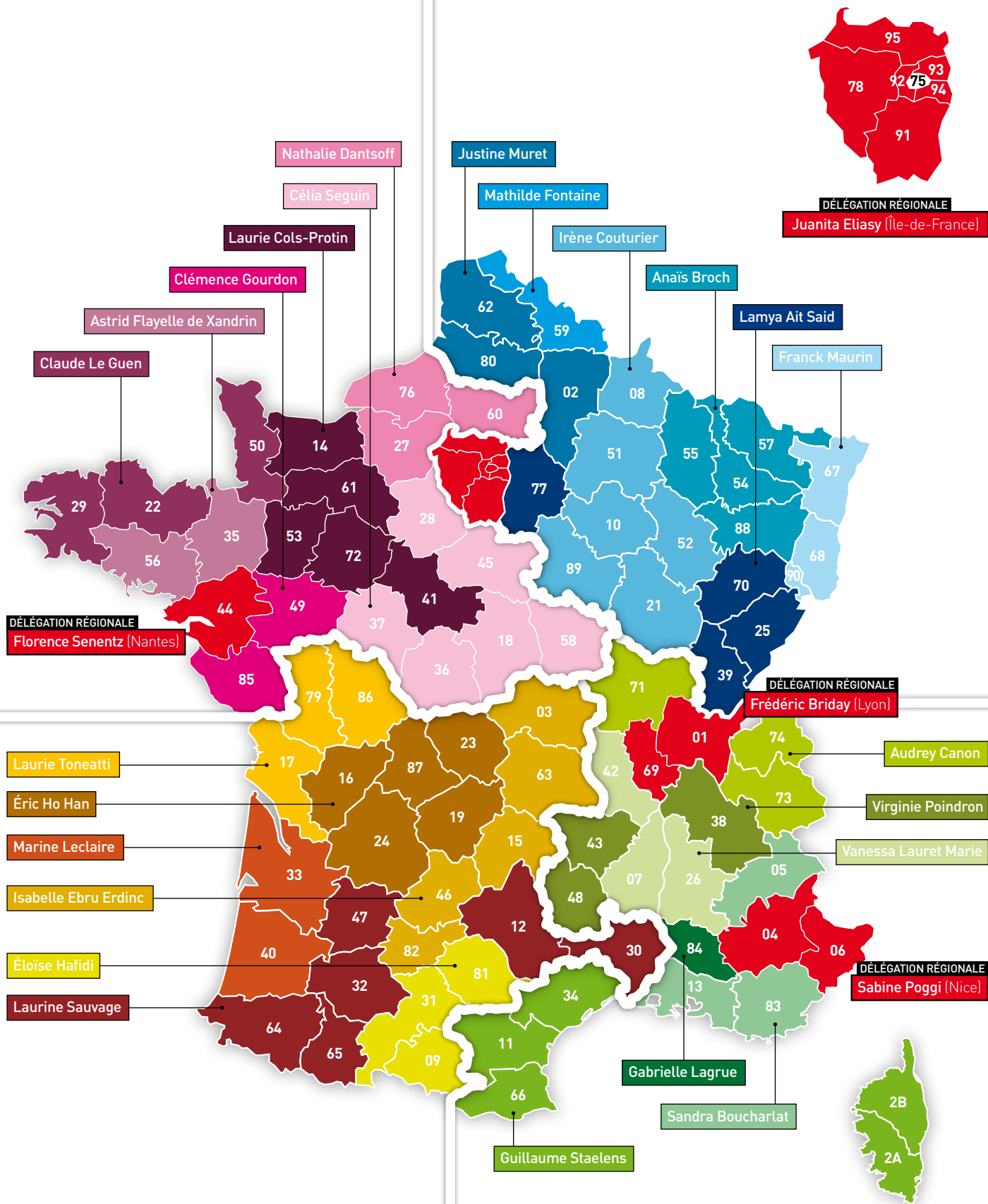
(le festival se tient en juin), pour savoir s'il y aura des droits à payer, à quel niveau, à quel taux, si les auteurs sont inscrits à la SACD... Frédéric Briday, le délégué, peut même être source d'alerte comme dernièrement dans le cas du *Ajax* de Sophocle que je pensais dans le domaine public, or la traduction est protégée. L'expertise de la SACD sur ces questions m'apporte de la tranquillité d'esprit, un confort de travail. »

Cyril PUIG, administrateur,
Les Nuits de Fourvière

« Dans ses contacts avec la SACD, l'Opéra de Nice n'a qu'à se louer des bonnes relations entretenues tant avec la délégation régionale qu'avec le siège. Au niveau régional les relations concernent les déclarations de spectacles qui se font régulièrement. L'Opéra est parfois amené à demander des renseignements qui font toujours l'objet de réponses circonstanciées

et précises. Au niveau du siège, l'Opéra envoie sa saison, la SACD précise en retour les productions qui peuvent poser problèmes au niveau des ayants-droit. De fait nous ne rencontrons que très peu de soucis dans la gestion des droits d'auteur. »

Pascal FAUQ,
responsable pôle Production,
Opéra Nice Côte d'Azur



DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
LYON, NICE, NANTES ET PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Thomas Cailley

“Nous avons fait confiance à nos personnages”

Prix SACD de la Quinzaine des Réalisateurs cette année, *Les Combattants* est le premier long-métrage de Thomas Cailley, co-écrit avec Claude Le Pape. Rencontre avec un auteur impliqué pour qui le travail du scénariste est au cœur du film. PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLINE COLLARD

Comment êtes-vous arrivé à l'écriture ?

Après des études générales, j'ai travaillé dans une société de production de documentaires pour la télévision. Au cours des trois ans pendant lesquels j'y suis resté, je produisais de moins en moins et écrivais de plus en plus. Une envie réelle et ancienne que je n'arrivais pas à assumer totalement ! À partir du moment où cette envie a pris toute sa place, j'ai très vite compris que je ne pouvais pas écrire des scénarios tout en continuant à travailler en production. Cela ne marchait pas car il faut vraiment du temps et un esprit libre pour écrire. J'ai donc décidé de faire la Fémis ; c'était une façon de bloquer du temps.

Une façon de se professionnaliser aussi ?

La Fémis n'est pas une école théorique. On y apprend en pratiquant, en écrivant sans arrêt : en section « scénario », en trois ans, on écrit ainsi cinq long-métrages et de nombreux court-métrages etc. Le premier intérêt est de se désinhiber, le second est la mise en confiance : on se dit qu'on peut le faire, qu'on sait le faire. On apprend à accoucher d'un projet. Et puis on grandit avec les autres étudiants, on développe des envies de cinéma et de travail ensemble. C'est d'ailleurs là que j'ai rencontré ma co-scénariste Claude Le Pape et mon monteur Lilian Corbeille.

Deux personnes avec lesquelles vous avez travaillé pour votre premier court-métrage, *Paris Shanghai*. Par certains aspects *Les Combattants* en est proche. Peut-on parler d'un prolongement ?

Oui, clairement. Les deux sont des comédies existentielles, c'est-à-dire qui ne misent pas tout sur le rythme

mais qui laissent de la place aux personnages, au ton, qui donnent aux situations le temps de s'installer. Le sujet aussi est très proche : deux personnages en fuite, une fuite solitaire, et qui, sous ses airs de comédie a quelque chose d'un peu suicidaire. Dans *Paris Shanghai*, c'est de la rencontre entre l'existential et le concret que naît la comédie et le trajet vers l'autre. Dans *Les Combattants* il y a la même chose. Madeleine est dans une quête solitaire et clairement suicidaire avec tout ce qu'elle impose à son corps, et c'est à son corps défendant qu'elle rencontre quelqu'un qui a appris à se laisser porter et à vivre au jour le jour.

Une comédie, donc, mais d'un genre singulier ?

Je vois dans le film quelque chose de burlesque ; les personnages sont complètement aveugles à leurs trajectoires et leurs destins. Ils ont très peu conscience d'eux-mêmes. On ne sait jamais où ils vont mettre les pieds mais ils font tout très sérieusement. L'idée n'est pas pour autant de mettre de la distance ou de se moquer d'eux ; au contraire, la comédie doit permettre de les aimer. Le personnage de Madeleine est loin d'être un héros sympathique, « aimable », et, pourtant, l'inconscience qu'elle a d'elle-même, son comportement inapproprié, la rendent attachantes ; elle est désarmante de premier degré ! Donc, une comédie singulière, oui, car les personnages sont aveugles et c'est à nous spectateurs de choisir la distance à laquelle on a envie de les regarder et de les aimer.

Comment s'est déroulé votre travail d'écriture avec Claude Le Pape ?

Le scénario était mon projet de fin d'études à la Fémis.



Repères

.....
2007 : Intègre la Fémis en scénario

2010 : *Paris Shanghai*, court-métrage primé aux festivals d'Angers, Aix-en-Provence, Lisbonne, Kiev etc.

2012 : Co-scénariste des court-métrages *Baba Noël*, réalisé par Walid Mattar et *Le premier pas*, réalisé par Jonathan Comnène

20 Août 2014 : Sortie de *Les Combattants*, avec Adèle Haenel et Kévin Azais

Novembre 2014 : Sortie de *Dzma* de Téona et Thierry Grenade (collaboration au scénario)
.....

© DR

J'avais le contexte, l'histoire, les trois « blocs » du film et, surtout, les personnages, moteurs du récit. J'avais aussi ce que j'appelle les scènes « matrices », qui arrivent très tôt dans mon esprit, et contiennent un peu tout le film, un rapport entre les personnages et un ton. C'était le cas de la scène de la barque par exemple. Ces scènes sont cruciales car elles permettent aussi de ressourcer le désir. Lorsqu'on s'épuise ou qu'on se perd parfois dans la ré-écriture, elles permettent de retrouver toutes les données originelles. Après la rencontre avec le producteur, Pierre Guyard (Nord-Ouest Films), a commencé le travail de ré-écriture où l'on rentre vraiment dans le dur !... C'est à la troisième version que Claude m'a rejoint et nous avons fait une version un peu « monstrueuse » de 180 séquences qui explorait énormément de choses sur les personnages et leurs parcours. Une quatrième et ultime version a suivi, finalement proche de la première pour la structure mais avec quelque chose qui avait été beaucoup plus fouillé, approfondi et tamisé sur les personnages. C'est là qu'on a pu éliminer la psychologie et plus travaillé sur leurs objectifs. Le plus long c'est d'arriver à des choses simples.

Que vous apporte ce travail à quatre mains ?

Au-delà du talent propre de Claude et de notre entente, l'intérêt de son arrivée est évident car elle a porté un regard neuf sur le scénario. Neuf mais « de dedans », en sentant le rythme, l'alchimie du film. Cela m'a également permis de mettre ma casquette de réalisateur. Tant que j'étais seul à l'écriture je restais scénariste. Avec elle je savais que quelqu'un tenait aussi la barque sur le scénario et j'ai pu commencer à penser à la réalisation. Le scénariste écrit l'obligation du doute, le réalisateur avec l'obligation de la certitude. Avec Claude j'ai pu passer aux certitudes en lui laissant gérer les doutes !

C'était une évidence dès le début que vous réaliseriez aussi le film ?

Oui, sinon cela aurait été un autre projet. *Les Combattants* est un voyage initiatique pour Arnaud et Madeleine, ses personnages, mais il l'a été aussi pour moi. À travers la rencontre entre ces deux personnages que tout oppose, j'ai voulu explorer beaucoup de registres, de territoires différents. Le film n'appartient pas à un genre cinématographique particulier, c'est à la fois un *buddy movie*, une comédie romantique, un film d'aventure, d'anticipation... Les acteurs professionnels et non professionnels se mélangent, la lumière et la cadre ne correspondent pas à une référence unique mais évoluent au fil du trajet des personnages, tout comme les décors qui se transforment...

Nous ne nous sommes pas figés dans des obligations formelles. Nous avons fait confiance à nos personnages ; ils nous ont guidés. Cela a libéré l'écriture, mais aussi la mise en scène, car nous avons tourné dans la chronologie du récit.

Avez-vous des projets d'écriture, pour vous ou pour d'autres ?

Pour l'instant j'accompagne le film dans les avant-premières, les festivals. C'est une étape essentielle, non seulement pour aller au bout de l'expérience du film, mais aussi parce que les retours qu'on reçoit de la presse, du public, permettent de mieux comprendre ce qu'on fait. C'est un moment privilégié pour prendre un peu de distance et jeter les bases des projets futurs. L'écriture proprement dite, en tant que scénariste ou réalisateur, commencera après la sortie, quand le film appartiendra totalement au public. Cela dit, je travaille depuis quelques semaines déjà à l'écriture d'un projet de série télé... ■

Administrateurs 2014-2015

Sophie Deschamps a été élue à la présidence de la Société. 8 nouveaux administrateurs ont été élus au Conseil d'administration, 3 à la Commission de contrôle du budget, 1 à la Commission du droit de communication pour un mandat de trois ans lors de l'Assemblée générale du 19 juin 2014. Consultez les biographies sur www.sacd.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration décide et définit la politique de la Société, conjointement avec le(la) président(e) et le directeur général (Article 21 des statuts). Chaque membre est élu pour une durée de trois ans lors de l'Assemblée générale. Le (la) président(e) est élu(e) pour une année par le nouveau Conseil d'administration.

Font leur entrée au Conseil : Jean Becker, Denise Chalem, Sylvie Coquart-Morel, Frédéric Fort, Philippe Hersant, Jean-Louis Lorenzi, Sophie Loubière & Bertrand Tavernier.

Présidente



Sophie Deschamps
(télévision)

Premier vice-président



Didier Long
(mise en scène)

Vice-présidents



Louise Doutreigne
(théâtre)



Louis Dunoyer de Segonzac
(musique)



Caroline Huppert
(télévision)



Claire Lemaréchal
(télévision)



Bertrand Tavernier*
(cinéma)

Administrateurs délégués



Catherine Cuenca
(création interactive)



Frédéric Fort*
(arts de la rue)



Philippe Goudard
(arts du cirque)



Daniel Larrieu
(danse)



Sophie Loubière*
(radio)



Pascal Mirleau
(animation)



Georges-Olivier Tzanos
(animation)

Administrateurs



Jean Becker*
(cinéma)



Denise Chalem*
(théâtre)



Sylvie Coquart-Morel*
(télévision)



Luc Dionne
(président du comité canadien)



Jean-Paul Farré
(théâtre)



Michel Favart
(télévision)



Joëlle Goron
(télévision)



Victor Haim
(théâtre)



Philippe Hersant*
(musique)



Laurent Heynemann
(cinéma)



Luc Jabon
(président du comité belge)



Jean-Louis Lorenzi*
(télévision)



Jean Marboeuf
(cinéma)



Franck Philippon
(télévision)



Dominique Probst
(musique)



François Rollin
(théâtre)



Christiane Spièro
(télévision)

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU BUDGET

Elle se réunit chaque mois pour suivre avec l'administration de la SACD, l'exécution du budget annuel de la Société, sur l'adoption duquel elle est préalablement consultée. Elle présente chaque année un rapport à l'Assemblée générale.

Font leur entrée dans la Commission :
Christophe Botti, Sandrine Ray et Marc Rivière.

Présidente



Corinne Klomp
(spectacle vivant)

Vice-président



Jean-Pierre Igoux
(audiovisuel)

Rapporteur



Christophe Botti*
(spectacle vivant)

Vice-rapporteur



Marc Rivière*
(audiovisuel)

Membres



Myriam Boyer
(audiovisuel)



Michèle Dhallu
(spectacle vivant)



Stéphanie Duncan
(audiovisuel)



Nelly Kaplan
(audiovisuel)



Sandrine Ray*
(audiovisuel)

LA COMMISSION DU DROIT DE LA COMMUNICATION

Cette commission spéciale, qui se réunit chaque trimestre, peut être saisie par tout associé auquel est opposé un refus de communication des documents visés aux articles 35-3 et 35-4 des statuts. Ses avis motivés sont notifiés à l'associé demandeur. Elle présente un rapport de son activité à chaque assemblée.

Fait son entrée dans la Commission :
Dominique Lefebvre.

Présidente



Frédérique Topin
(audiovisuel)

Membres



Jean-Luc Annaix
(spectacle vivant)



Claire Barré
(audiovisuel)



Michel Beretti
(audiovisuel)



Dominique Lefebvre*
(spectacle vivant)



Annick Rannou Laforet
(audiovisuel)

LES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Commission d'action sociale

Joëlle Goron, Philippe Goudard et Christiane Spiéro.

Déléguées aux Prix

Denise Chalem et Joëlle Goron.

Délégués à l'humour

Catherine Cuenca, François Rollin et Charles Nemes (délégué par le Conseil).

Directeur général



Pascal Rogard

Directrice générale adjointe



Janine Lorente

Les actions politiques de la SACD en 2013

L'année 2013 aura été marquée par la diversité culturelle, mais pas que...

Face aux menaces qui pèsent sur les politiques culturelles et aux défis qui s'imposent à la création, la SACD a notamment poursuivi quatre grands objectifs :

Consolider l'exception culturelle

L'exception culturelle a eu 20 ans. Pourtant, elle est toujours l'objet d'attaques. La SACD a activement participé à la mobilisation pour la défendre. Avec l'engagement des négociations commerciales entre l'Europe et les États-Unis, la Commission européenne voulait inclure les services audiovisuels et cinématographiques dans les discussions et en faire une monnaie d'échange. Le risque était une remise en cause totale de l'exception culturelle. Perspective heureusement repoussée. Une autre menace européenne planait sur la diversité culturelle : l'adoption d'une nouvelle Communication cinéma qui valide le système d'aide français au cinéma. Là encore, la SACD, aux côtés du gouvernement français et d'autres organisations professionnelles, a dû réagir pour éviter que les nouvelles règles ne privent la France de la spécificité de sa politique du cinéma. Chose faite puisque la nouvelle Communication en vigueur n'oblige pas la France à revoir les règles de son soutien à l'audiovisuel et au cinéma.

Garantir une juste rémunération pour les auteurs

Défendre la rémunération des auteurs reste un combat de chaque

instant. En Europe notamment, avec la discussion au Parlement européen d'une directive sur la gestion collective, élaborée sans concertation et dans l'ignorance de la spécificité de l'économie de l'audiovisuel et de la SACD. Elle est intervenue auprès des députés européens et a obtenu des avancées substantielles : les auteurs de l'audiovisuel continueront à pouvoir apporter l'ensemble de leurs droits à la SACD pour lui permettre de négocier au mieux leur rémunération ; le rôle éminent des auteurs dans la gouvernance des sociétés de gestion est confirmé ; c'est déjà le cas à la SACD. Il ne peut non plus y avoir de juste rémunération des créateurs si le droit d'auteur n'est pas respecté. Face aux attaques fréquentes contre la rémunération pour la copie privée ou contre le droit d'auteur lui-même, la SACD défend plus que jamais ce droit pour les auteurs de bénéficier d'une rémunération proportionnelle.

Mieux diffuser les œuvres, mieux les financer

Plus qu'une menace, le numérique est une chance pour assurer une meilleure diffusion des œuvres. La SACD a proposé de moderniser les règles très restrictives qui encadrent la diffusion des films et des œuvres. Dans cette logique, elle a proposé de réformer la chronologie des médias afin de favoriser le développement des offres légales, notamment par abonnement. Elle a défendu une levée des contraintes qui pèsent sur les chaînes de télévision pour diffuser les œuvres, en particulier via la télévision de rattrapage. Elle a aussi milité pour l'instauration d'une exploitation permanente et suivie des

films afin de permettre au public de pouvoir y accéder sur les plateformes numériques.

Mieux diffuser, mieux financer également. La politique du cinéma et de l'audiovisuel a toujours su s'adapter aux évolutions économiques et technologiques. C'est sa force. Mais, la transition numérique n'est pas encore totalement assumée. La SACD a agi dans cet esprit pour moderniser le financement de la création : en promouvant une fiscalité allégée pour les œuvres disponibles sur des supports numériques ; en proposant d'intégrer les acteurs du numérique qui profitent de la diffusion des œuvres. À côté de cette modernisation indispensable du financement de la création, la SACD a défendu le maintien d'obligations d'investissements des chaînes dans les films et les œuvres audiovisuelles patrimoniales (dont la fiction, l'animation et le spectacle vivant).

Renouveler les publics et renforcer la place des femmes

La démocratisation artistique et culturelle doit être une priorité. Pour la troisième année consécutive, à l'initiative de la SACD, l'opération « Un artiste à l'école », parrainée cette année par Jean-Claude Carrière, s'est déroulée partout en France.

La démocratisation, c'est aussi la lutte contre les discriminations. La sous-représentation des femmes dans le spectacle vivant en particulier mais aussi dans le cinéma et l'audiovisuel est désormais une réalité reconnue que rien ne justifie. Très tôt, la SACD s'est engagée pour une prise de conscience de ces inégalités. ■



Fête des Prix SACD 2014

LE PALMARÈS

Grand prix : Jean-Claude Carrière

Prix européen : Jean-Pierre et Luc Dardenne

Prix cinéma : François Dupeyron

Prix nouveau talent cinéma : Katell Quillévéré

Prix Suzanne Bianchetti : Adèle Haenel

(Récompense une jeune comédienne de théâtre débutant une carrière cinématographique prometteuse)

Prix télévision : Charlotte Brandström

Prix nouveau talent télévision : Sophie Lebarbier et Fanny Robert-Ferrey

Prix Animation : Hélène Giraud et Thomas Szabo

Prix nouveau talent animation : Augusto Zanollo et Jean-Charles Finck

Prix création interactive : Alain Damasio

Prix radio : Xavier Mauméjean

Prix nouveau talent radio : Camille Kohler

Prix théâtre : Yasmina Reza

Prix nouveau talent théâtre : Nasser Djemaï

Prix de la mise en scène : Jean-François Sivadier

Prix de la traduction et/ou adaptation : Huguette Hatem

Prix humour/One Man show : Muriel Robin

Prix nouveau talent humour/One

Man show : Nicole Ferroni

Prix arts du cirque : Marie Molliens

Prix arts de la rue : Compagnie Les Grooms

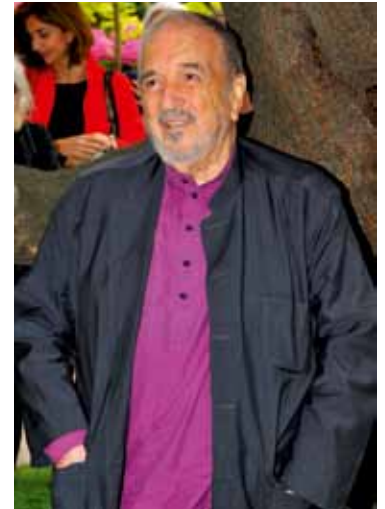
Prix chorégraphie : Thomas Lebrun

Prix nouveau talent chorégraphie : Daniel Linehan

Prix musique : Philippe Hersant

Prix nouveau talent musique : Vincent Bouchot

Médailles Beaumarchais : Gisèle Casadesus, Reine Prat, Jo Dekmine, Frédéric Franck, Androulla Vassiliou, Michel Barnier et Antonio Tajani
(Honorent les personnalités qui ont œuvré pour les auteurs et pour la création)



Jean-Claude Carrière.



Katell Quillévéré et Adèle Haenel.



Les frères Dardenne et Nasser Djemaï.



Gisèle Casadesus fête ses 100 ans.



Yasmina Reza.

La SACD en 2013 : les chiffres clés

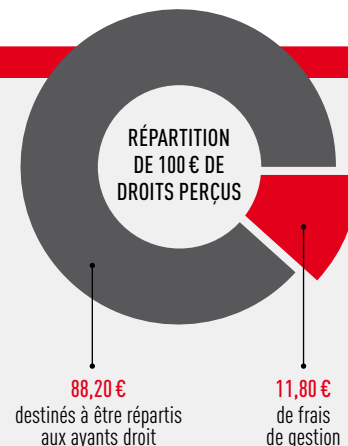
LES AUTEURS

55 436 associés
1 705 nouveaux adhérents
3 776 sociétaires adjoints
 dont 406 nouveaux sociétaires adjoints
5 545 sociétaires
 dont 257 nouveaux sociétaires

20 313 auteurs vivants ont bénéficié d'une répartition en 2013 (+ 5%)

LA PERCEPTION / LA RÉPARTITION

215 millions d'euros perçus en 2013
 (+ 10,4% par rapport à 2012)
 Cette hausse s'explique principalement par une hausse importante des perceptions audiovisuelles (forte progression de la copie privée - qui sera répercutée sur les budgets d'action culturelle 2014 - et rattrapages dans le cadre de négociations abouties avec les diffuseurs de l'ADSL) et dans une moindre mesure par une reprise de l'activité Spectacle vivant en province et dans les pays francophones (Belgique et Canada).



En 2013, la SACD a réparti 90,4% des sommes perçues (+ 4,37%)

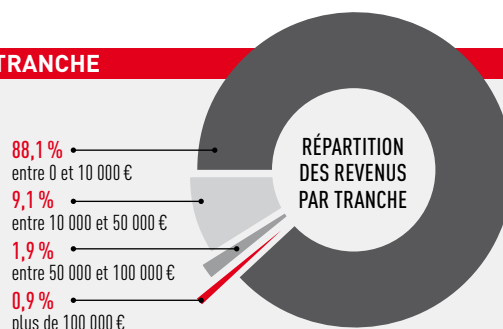
L'ACTION SOCIALE

Actions de solidarité directes :
 285 000€ (58 soutiens accordés)
Solidarité (âge/maladie) de la Fondation Paul Milliet :
 60 000€ (20 soutiens accordés)
Assistance sociale :
 258 personnes reçues
Allocations complémentaires aux retraités :
 3,27 M€

LA RÉPARTITION DES REVENUS PAR TRANCHE

88,1% des auteurs rémunérés ont perçu moins de 10 000€ annuels de droits d'auteurs en 2013 (inchangé par rapport à 2012)

81,6% des auteurs ont touché moins de 5 000€ annuels (76% en 2012)



L'ACTION CULTURELLE

- **Budget global :** 4,265 M€
- **Affectations légales** (art. L312-9 du CPI) : 3,475 M€
- **Affectations volontaires :** 0,79 M€

Les budgets d'action culturelle sont définis sur la base des sommes encaissées en année n-1. La baisse d'encaissement de la copie privée constatée en 2012 se répercute donc sur le budget distribué en 2013.

La hausse d'encaissement constatée en 2013 sera, elle, visible dans le budget 2014.

PARTENARIATS :

262 partenariats en 2013 (+ 20% par rapport à 2012) dont :

- 129 pour le spectacle vivant
- 66 pour l'audiovisuel
- 4 partenariats « trans-répertoires »
- 63 au titre des fonds d'aide à la création **dont :**
 - Fonds Humour / One man show 9 aides
 - Fonds de traduction 4 aides
 - Fonds Fictions 2.0 8 aides
 - Fonds Théâtre 13 aides
 - Fonds Musique de scène 10 aides
 - Fonds de création lyrique 19 aides

Le bilan financier en 2013

- une hausse très sensible des perceptions encaissées au cours de l'année (+ 10,4%), qui a généré des recettes d'exploitation supérieures à celles de 2012 (+ 7,8%) ;
- une progression des charges d'exploitation nettement plus mesurée (+ 2,2%), où le recul notoire des achats et charges externes a compensé la hausse sensible des provisions ;
- une contribution des produits financiers à l'équilibre de la gestion certes en hausse, mais toujours modérée (à moins de 7% des charges d'exploitation) ;

■ des opérations exceptionnelles nettement moins importantes qu'en 2012, qui dégagent un solde négatif de 0,875M€ et la comptabilisation d'un intéressement important, consécutif à la bonne réalisation des objectifs par le personnel.

L'ensemble de ces éléments a conduit à constater un excédent de ressources, et permis d'opérer un remboursement de prélèvements statutaires aux auteurs de 1,5M€, très proche de ceux réalisés les deux années passées (1,55M€ en 2011 et 1,45M€ en 2012), et qui représente environ une fois et demi le seul « prélèvement spécifique ».

LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES : LES FAITS MARQUANTS

Les ressources

EN MATIÈRE SOCIALE

1. 3,272M€ affectés aux libéralités, soit 1,2% de moins qu'en 2012. Ce montant correspond au produit collecté en 2012, des ressources cantonnées à la couverture des allocations complémentaires aux retraites, en légère baisse l'an passé.
2. hausse (+ 10,7%) des « autres produits » affectés en partie à l'action sociale, principalement en raison de la hausse des ressources issues du domaine public et des droits prescrits.

EN MATIÈRE CULTURELLE

Baisse de 5,7% des ressources d'action culturelle qui se trouvent ramenées à leur niveau de 2011 :

1. la copie privée sonore recule de - 13,8% et la copie privée audiovisuelle de - 21,1 %
2. les droits irrépartissables affectés conformément à la loi au budget de l'action culturelle (+ 23,3%) et les reliquats (+ 66%) ont en revanche fortement augmenté.
3. les produits financiers transférés à l'action culturelle progressent de 3,5%.

Les charges

EN MATIÈRE SOCIALE

1. le montant des allocations complémentaires versées aux auteurs à titre des libéralités pour 2013, correspond rigoureusement à celui des ressources qui lui ont affectées.
2. les dépenses de solidarité sont à nouveau en forte augmentation (+ 47,8%) à la suite de la revalorisation et l'élargissement des allocations filleuls et à l'accroissement des aides aux auteurs en difficulté.

EN MATIÈRE CULTURELLE

Les charges correspondent très exactement au montant des ressources (4,265M€). Celles-ci, imputées respectivement sur les ressources légales et volontaires, montrent toujours la prééminence globale des aides « mixtes ».

Ces aides mixtes associent en un même projet des actions en faveur de la création, de la diffusion et/ou de la formation.

LE FINANCEMENT DE LA SACD

Comme ce fut le cas à cinq reprises depuis 2007, la SACD a procédé au titre de 2013 à un remboursement de retenue statutaire significatif, dans le contexte d'un exercice favorable où le bon niveau des perceptions et la modération des charges ont permis de réduire sensiblement le déficit d'exploitation. Ainsi, la contribution des auteurs au financement des frais de gestion s'en trouve cette année encore diminuée.

Ce remboursement, qui s'élève à 1,5M€, représente une ristourne au bénéfice des auteurs de plus de 6% des retenues opérées dans l'année, équivalente à une fois et demi le montant annuel du prélèvement spécifique de 0,50%.

LE FINANCEMENT DES FRAIS DE GESTION (en M€)

Retenues sur droits	25 240	77,8%
Autres ressources d'exploitation ⁽¹⁾	5 891	18,2%
Ressources financières nettes ⁽²⁾	3 250	10,0%
Divers et exceptionnel ⁽³⁾	- 1 925	
	32 456	100 %

(1) Est déduit du chiffre figurant au compte de gestion sous cette rubrique le montant des ressources d'action culturelle, les produits affectés aux allocations complémentaires (cantonnement) et à l'action sociale et les mises à disposition de personnel (13.909 - 4.265 - 3.557 - 196 k€ = 5.891 k€)

(2) Est déduit du chiffre figurant au compte de gestion sous cette rubrique le montant des charges financières (3.310 - 60 k€ = 3.250 k€)

(3) Ce chiffre est le cumul des ressources exceptionnelles et de la récupération des charges d'action culturelle, sous déduction des provisions nettes (dotation - reprises), des charges exceptionnelles non prises en compte dans le calcul des frais de gestion, et de l'excédent de gestion [2+ 717 - (8.773 - 7.031) - 876 - 26 = -1 925 k€]

ARTS DE LA RUE

Auteurs d'Espaces

Dans le cadre des festivals d'Aurillac, Chalon dans la Rue et Coup de Chauffe à Cognac

La SACD soutient depuis 2006 la manifestation *Auteurs d'Espaces* en partenariat avec un collectif de festivals de scènes nationales, de théâtres conventionnés et d'associations culturelles. Cette manifestation a pour objectif de présenter une sélection de spectacles d'auteurs « arts de la rue », textuels ou non textuels, fixes ou déambulants, qui affirment clairement leur raison d'être dans l'espace public et dont l'écriture spécifique se distingue de fait du théâtre dans la rue.

Les spectacles sont sélectionnés au terme d'un appel à projets.

8 œuvres originales ont été choisies cette année. Les compagnies lauréates bénéficient d'une aide à l'écriture et à la création et sont programmées au moins deux fois dans l'un des trois festivals partenaires de cette édition. Les directeurs de ces trois structures faisaient partie du jury aux côtés d'artistes/auteurs de l'espace public.



FESTIVAL CHALON DANS LA RUE À CHALON-SUR-SAÔNE

Fenêtre sur l'autre, d'Emmanuelle Bidiou et Catherine Pamart, Cie Le Caravansériail
Je vais lui en mettre du Johnny Rotten, de Fabrice Watelet, Cie No tunes international
Sundback, de Julie Dossavi, Alain Kolpak et Jef Grosbras, Collectif Zo Prod
Du 23 au 27 juillet. www.chalondanslarue.com



FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUE À AURILLAC

Cirquélix, de Marcabrune Villa, Compagnie La Passante
Le banquet de la vie, de Léa Dant, Compagnie Théâtre du voyage intérieur
L'homme est un animal mobile, de Joanna Jéquier et Marc Ménager, Compagnie La Ménagerie
 À noter : la SACD organise une rencontre et des lectures de textes publiés par l'Entre-temps et soutenus par la SACD, le 23 août.
Du 20 au 23 août. www.aurillac.net



FESTIVAL COUP DE CHAUFFE À COGNAC

Around, d'Olivier Germser, Cie Groupe Tango Sumo
Tleta, de Djamel Afnai, Cie Acidu
Du 5 au 7 septembre. www.avantscene.com

FESTIVALS

SEPTEMBRE - OCTOBRE



FESTIVAL DE LA FICTION TV DE LA ROCHELLE

Une trentaine d'œuvres françaises inédites (téléfilms unitaires, séries, programmes courts en série et web-fictions) seront en compétition. Et une dizaine d'œuvres étrangères en compétition internationale. En parallèle, les Ateliers de la fiction TV reviennent, structurés autour d'études de cas, de masterclasses et d'un focus sur un pays européen. Le 11 septembre, la SACD organise une séance de pitches pour six auteurs français primés dans des festivals et un auteur belge
Du 10 au 14 septembre. www.festival-fictiontv.com



DE L'ÉCRIT À L'ÉCRAN

3^e édition de ce festival de cinéma à Montélimar qui offre un panorama de films, tous adaptés d'œuvres littéraires, et propose des passerelles avec le théâtre et la musique... via des lectures scéniques, des représentations théâtrales et des rencontres avec des personnalités du 7^e art. Le public peut aussi découvrir l'envers du décor avec un marathon cinéma, qui opposera des équipes pour la réalisation de courts-métrages en 48h. Un concours d'écriture de court-métrage adapté d'une nouvelle (cette année *La Vénus d'Ille* de Mérimée) est organisé : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 18 août.
Du 17 au 21 septembre. www.actes-en-drome.fr



PLASTIQUE DANSE FLORE

Découpé en deux temps forts (la première session se déroule en avril), ce festival de danse contemporaine programme, au moment des Journées européennes du Patrimoine, des spectacles à Versailles : une dizaine de propositions artistiques initiant un dialogue original entre chorégraphie, art contemporain et jardin historique (le Potager du Roi). En accord avec la vocation originelle du site, Plastique Danse Flore s'offre en terrain d'échanges et d'expérimentations sur la question du paysage entre artistes et étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage.
Du 19 au 21 septembre. plastiquedanseflore.com



FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN

La SACD est un partenaire fidèle de ce tour d'horizon unique du spectacle vivant francophone ouvert aux écritures dans toutes leurs diversités. Sa commission Théâtre remet chaque année (en partenariat avec France Culture) le Prix SACD de la Dramaturgie Francophone à l'auteur d'une œuvre d'expression française. *Cantate de guerre* du Canadien Larry Tremblay, le lauréat 2012, sera d'ailleurs présenté les 26 et 27 septembre dans une mise en scène d'Harvey Massamba. Nouveauté cette année, un deuxième prix SACD sera remis en partenariat avec RFI. Les 25 et 26 septembre, *Daral Shaga*, opéra circassien de Laurent Gaudé (livret), Kris Defoort (musique) et Fabrice Murgia (mise en scène), sera joué pour la première fois (Fonds de création lyrique de la SACD).

Du 24 septembre au 4 octobre.

www.lesfrancophonies.fr



ACTORAL

Une cinquantaine de projets sont présentés dans toute la ville pour découvrir des auteurs à l'écriture singulière, des formes issues de la scène émergente et des œuvres emblématiques de la scène contemporaine. La SACD est partenaire (de même que les SACD Canada et Belgique et la Société suisse des auteurs) du programme *L'Objet des mots*, dont la finalité est de provoquer des collaborations inédites entre des écrivains et des artistes de la scène à travers des commandes. L'accent sera mis cette année sur la francophonie avec des commandes à des auteurs suisses, belges, québécois et français.

Du 24 septembre au 11 octobre.

www.actoral.org



MUSICA

Le festival international des musiques d'aujourd'hui à Strasbourg a pour vocation de confronter les grandes œuvres musicales de la seconde moitié du XX^e siècle aux tendances actuelles de la création. Chaque année, *Musica* programme sur une quinzaine de jours plus d'une trentaine de manifestations. Deux spectacles qui ont bénéficié du Fonds de création lyrique de la SACD y seront joués pour la première fois à l'Opéra national du Rhin : *Mitsou*, *Histoire d'un chat* de Claire-Mélanie Sinnhube (musique), Jean-Charles Fitoussi (livret et mise en scène) ; et *Quai Ouest* de Régis Campo (musique), Florence Doublet (livret) et Kristian Frédéric (mise en scène).

Du 25 septembre au 10 octobre.

www.festivalmusica.org



C'EST COMME ÇA !

Organisé à Château-Thierry par L'échangeur - CDC Picardie (désormais installé dans l'usine LU), *C'est comme ça !* est un festival consacré à la création contemporaine et en particulier la danse. Spectacles, concerts, expositions... : une trentaine de rendez-vous sont proposés avec cette année un focus sur l'Afrique et la participation de fidèles du festival tels Julie Nioche ou Daniel Larrieu. Également au programme, le *Vif du sujet itinérant* de la SACD qui, à la manière des *Sujets à Vif* du festival d'Avignon, consiste en commandes passées à des artistes, ici les chorégraphes Kevin Jean, Nina Santes et Souleymane Ladj Koné.

Du 8 au 18 octobre.

www.cestcommeca.org



FESTIVAL LUMIÈRE

Le Festival de cinéma du Grand Lyon continue de suivre son chemin puisque cette édition 2014 sera déjà la 6^e. L'objectif de cette manifestation organisée par l'Institut Lumière demeure de rendre toujours plus accessible au grand public le patrimoine cinématographique mondial à travers des rétrospectives. La SACD apporte tout particulièrement son soutien aux cycles consacrés aux auteurs francophones, avec cette année un coup de projecteur sur l'œuvre de Claude Sautet. Le prestigieux Prix Lumière 2014 sera, lui, remis à l'Espagnol Pedro Almodóvar.

Du 13 au 19 octobre.

www.festival-lumiere.org



COCORICO

Patrice Thibaud et Philippe Leygnac pourraient être des Laurel et Hardy à la française. L'un est maladroit et un peu timide. L'autre est habile et vif. Sans un mot, ils se jaugent, ils s'agacent, ils se fuient pour se chercher dès qu'ils ne se voient plus. Tous deux jouent, rêvent ou jouent à rêver. Ils croisent le Tour de France, un défilé de majorettes, une mare aux canards ou encore un dresseur de fauves. Leur théâtre visuel les place dans la lignée de Charlie Chaplin, Buster Keaton et Jacques Tati. Ce spectacle écrit par Suzy Firth, Michèle Guigon et Patrice Thibaud a bénéficié du Fonds SACD Humour/one-man-show 2013.

Du 27 septembre au 5 novembre à Bobino, Paris

Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD soutient la création au travers de fonds financés par son action culturelle.

FONDS FICTIONS 2.0

Depuis, 2010, la SACD propose un dispositif de soutien à la création dans le domaine innovant des nouveaux medias. Le Fonds SACD Fictions 2.0 a pour objectif de soutenir les auteurs - confirmés ou jeunes auteurs - en apportant une aide leur permettant de passer de l'écriture au pilote afin de proposer un projet plus abouti aux diffuseurs.

Cette aide est destinée à la réalisation d'un pilote de série de format court : fiction, animation, humour, sketches. Plusieurs conditions : il doit s'agir du pilote d'une série (la durée du pilote doit être comprise entre 1 et 5 minutes), d'expression originale française (les adaptations ne sont pas recevables), inédite, qui peut avoir obtenu une aide des dispositifs mis en place par l'Association Beaumarchais/SACD - Fondation Orange et par le CNC pour les aides aux pilotes, puis postuler ensuite pour les bourses Formats innovants du CNC.

Dépôt des dossiers : **à partir de septembre**

FONDS HUMOUR / ONE-MAN-SHOW

L'humour est soutenu et encouragé par la communauté des auteurs de la SACD. Depuis 2009, la SACD a créé le Fonds SACD Humour/One-man-show destiné à soutenir les auteurs dès la première étape de création et les accompagner dans l'évolution de leur spectacle. Unique en son genre, ce fonds valorise les auteurs de l'humour et l'écriture du one-man-show. Il favorise, par l'aide attribuée à leurs producteurs, l'émergence des talents de demain, le soutien des auteurs confirmés et la diffusion des spectacles.

Dépôt des dossiers :
du 10 septembre au 10 octobre

FONDS DE CRÉATION LYRIQUE

Initié par la SACD, le FCL est chargé d'attribuer une aide aux projets professionnels de création et de reprise d'ouvrages lyriques contemporains d'expression francophone. Cette aide concerne l'opéra, le théâtre musical et la comédie musicale.

Une commission composée de deux représentants du ministère de la culture - DGCA - deux représentants de l'ADAMI, un représentant du FCM, deux représentants de la SACD se réunit deux fois par an.

Dépôt des dossiers :
du 15 octobre au 15 novembre

Déposez votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD :
<http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

Magazine des auteurs N°167 • Été 2014

Directeur de la publication :
Pascal Rogard

Rédactrice en chef :
Catherine Vincent

Coordination éditoriale :
Caroline Collard

Conception graphique :
Dimaj Studio

Impression : SPEI

Couverture :
Le Goff & Gabarra

SACD

11 bis, rue Ballu - 75442 Paris cedex 09
magazinedesauteurs@sacd.fr
Tél. : 01 40 23 44 55

Conseil d'administration 2014-2015

Présidente :
Sophie Deschamps

Premier vice-président :
Didier Long

Vice-présidents :
Louise Doutreligne (théâtre)
Louis Dunoyer de Segonzac (musique)
Caroline Huppert (télévision)
Claire Lemaréchal (télévision)
Bertrand Tavernier (cinéma)

Administrateurs délégués :

Catherine Cuenca (création interactive)
Frédéric Fort (arts de la rue)
Philippe Goudard (arts du cirque)
Daniel Larrieu (danse)
Didier Long (mise en scène)
Sophie Loubière (radio)
Pascal Mirleau (animation)
Georges-Olivier Tzanos (animation)

Administrateurs :

Jean Becker, Denise Chalem, Sylvie Coquart-Morel, Luc Dionne, Jean-Paul Farré, Michel Favart, Joëlle Goron, Victor Haïm, Philippe Hersant, Laurent Heynemann, Luc Jabon, Jean-Louis Lorenzi, Jean Marboeuf, Franck Philippon, Dominique Probst, François Rollin, Christiane Spiéro.

RÉSISTEREZ-VOUS LONGTEMPS
À SA FRAÎCHEUR ?



PACIFIC ANIS EXISTE AUSSI EN 3 SAVEURS :
COCO / MENTHE / PASSION



©2013 France 2011 - Ricard S.A. 309886 375 RCS Marseille - Maillot de Bain - Pain de sucre.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

UN COMBAT POUR LES CRÉATEURS

www.sacd.fr

Retrouvez toutes les informations sur

www.sacd.fr



Rejoignez-nous sur

Facebook

www.facebook.com/SACD.fr

Suivez-nous sur

Twitter

@SACDParis

SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET
COMPOSITEURS DRAMATIQUES